NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/865
13 décembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Quarante-cinquième session
Point 17 f) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale et désignation du président et du vice-président de la Commission

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Shamel NASSER (Egypte)

1. A sa 41e séance, le 7 décembre 1990, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/45/106) l'informant que cinq sièges deviendraient vacants à la Commission de la fonction publique internationale en raison de l'expiration du mandat de cinq de ses membres, le 31 décembre 1990, et qu'il faudrait désigner le président et le vice-président de la Commission. La Cinquième Commission a également examiné une note du Secrétaire général (A/45/106/Add.1) informant l'Assemblée générale de la démission d'un membre de la Commission et lui demandant de nommer, lors de sa quarante-cinquième session, la personne qui remplacerait le membre démissionnaire pour la période de son mandat restant à courir, soit jusqu'au 31 décembre 1992.

2. La Cinquième Commission était en outre saisie d'une note (A/C.5/45/40) dans laquelle le Secrétaire général donnait les noms des candidats proposés par leurs gouvernements aux postes vacants de président, de vice-président ou de membre de la Commission de la fonction publique internationale, dont trois personnes pour les deux sièges devant être pourvus par des candidats du Groupe des Etats d'Afrique, une personne pour le siège devant être pourvu par un candidat du Groupe des Etats d'Europe orientale, une personne pour le siège devant être pourvu par un candidat du Groupe des Etats d'Amérique latine et une personne pour le siège devant être pourvu par un candidat du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, ainsi que le nom d'une personne nommée par son gouvernement pour remplacer le membre de la Commission démissionnaire pendant la période de son mandat restant à courir. La note du Secrétaire général contenait également la liste des candidats

3p.

aux postes de membres de la Commission de la fonction publique internationale établie par le Secrétaire général conformément aux dispositions des articles 4 et 5 du statut de la Commission.

3. La Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer, pour un mandat de quatre ans à compter du 1er janvier 1991, M. André Xavier Pirson (Belgique) et M. Jaroslav Riha (Tchécoslovaquie) comme membres de la Commission de la fonction publique internationale et M. Carlos S. Vegega (Argentine) comme vice-président et, pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1991, M. Anatoly Matveyevich Dryukov (Union des Républiques socialistes soviétiques) comme membre de la Commission.

4. La Cinquième Commission a ensuite procédé à l'élection au scrutin secret de deux personnes parmi les candidats présentés par les Etats faisant partie du Groupe des Etats d'Afrique. Les résultats du vote ont été les suivants :

Nombre de bulletins de vote :	153
Bulletins nuls :	1
Nombre de bulletins valides :	152
Abstentions :	0
Nombre de membres votants :	152
Majorité requise :	77
Nombre de voix obtenu :	
Mme Turkia Daddah	98
M. Mohsen Belhaj Amor	97
M. Richard M. Akwei	93

5. Mme Turkia Daddah (Mauritanie) et M. Mohsen Belhaj Amor (Tunisie) ayant obtenu la majorité requise et le nombre de voix le plus élevé, il a été décidé de recommander leur nomination comme membre et président de la Commission de la fonction publique internationale, respectivement, pour un mandat de quatre ans à compter du 1er janvier 1991.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale :

a) De nommer les personnes dont les noms suivent membres de la Commission de la fonction publique internationale :

/...

i) Pour un mandat de quatre ans commençant le 1er janvier 1991 :

M. Mohsen Belhaj Amor
Mme Turkia Daddah
M. André Xavier Pirson
M. Jaroslav Riha
M. Carlos S. Vegega

ii) Pour un mandat de deux ans commençant le 1er janvier 1991 :

M. Anatoly Matveyevich Dryukov;

b) De désigner M. Mohsen Belhaj Amor comme président de la Commission pour un mandat de quatre ans commençant le 1er janvier 1991;

c) De désigner M. Carlos S. Vegega comme vice-président de la Commission pour un mandat de quatre ans commençant le 1er janvier 1991.